

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 11

Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 06 novembre 2024

Convocation affichée le : 06 novembre 2024

Procès-verbal affiché le : 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Virginie ROBIOU donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS

Absent : Franck SAMSON

Jean-Pierre BATAIS a été désigné secrétaire de séance.

Délibération
2024/52

Devis entretien des lagunes

Présentation d'un devis pour l'entretien des lagunes sur la Commune de SAINT-THUAL par le Chantier Accompagnement Projet pour une durée approximative de 60 heures pour un total de 600 euros

Après avoir délibéré et procédé au vote par :

12 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Le Conseil municipal vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'approuver le devis du Chantier Accompagnement Projet
- D'autoriser le Maire à signer le devis

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

Jean-Pierre BATAIS